

Répertoire national des certifications professionnelles

Assistant maternel / Garde d'enfants

Active

N° de fiche

RNCP34691

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 3

Code(s) NSF :

- 330t : Spécialités plurivalentes des services aux personnes
(réalisation du service)

Formacode(s) :

- 44030 : assistance maternelle

Taux d'insertion global moyen à 6 mois : 70%

Date d'échéance de l'enregistrement : 29-06-2023



Signaler un bug

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	Nom commercial	Site internet
IPERIA L'INSTITUT	-	https://www.iperia.eu/institut/ (https://www.iperia.eu/institut/)

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Objectifs et contexte de la certification :

Gestion des services

L'Assistant maternel ou le Garde d'enfants prend en charge des enfants de la naissance à l'adolescence. Le mode de garde d'enfants chez un assistant maternel ou chez le particulier employeur est en France le premier mode de garde des enfants de moins de 3 ans, en dehors des gardes par la famille.

L'assistant maternel - garde d'enfants peut exercer au domicile du particulier employeur, à son propre domicile (dans ce cas, avec l'agrément d'Assistant maternel requis), il peut également exercer son activité au sein d'une Maison d'Assistant Maternel.

Dans tous les cas, l'Assistant maternel ou le Garde d'enfants doivent contractualiser et négocier un contrat de travail avec un ou plusieurs particuliers employeurs.

Il accompagne un ou plusieurs enfants dans les actes de la vie quotidienne, prend en compte les attentes des familles et la singularité de chaque enfant, au préalable, il a préparé son intervention. Il contribue au développement, à l'autonomie et à l'éveil de l'enfant.

Ce professionnel s'inscrit comme maillon des interactions au sein des sphères de vie de l'enfant. Il est également un acteur de liens dans l'environnement global de l'enfant par les relations développées avec ses protagonistes : professionnels de la santé, animateurs, éducateurs... Il respecte la confidentialité des informations reçues.

Activités visées :

Développement de son activité professionnelle auprès de plusieurs particuliers employeurs
Gestion de son activité professionnelles auprès de particuliers employeurs
Prévention et sécurité au domicile
Entretien du domicile et du linge : pratiques éco-responsables
Projet d'accueil et d'accompagnement personnalisé de l'enfant
Accompagnement aux actes quotidiens de l'enfant
Activités d'éveil et de socialisation contribuant au développement de l'enfant
Repas de l'enfant

Compétences attestées :

L'Assistant maternel – Garde d'enfants gère son activité multi-employeurs. Pour cela il construit et initialise son activité professionnelle, organise son activité multi-employeurs en prenant contact avec les acteurs de son environnement professionnel pour mettre en place un plan d'action pour sa recherche/son développement d'activité.

Il organise l'espace professionnel en aménageant et sécurisant le logement et les espaces de vie et de loisirs, en fonction d'une évaluation des risques présents au domicile. Il instaure une relation et une communication efficaces grâce au recueil des informations nécessaires à l'accompagnement, à la définition des limites des interventions, à l'adaptation du positionnement en fonction des situations familiales rencontrées.

Il répond aux besoins de l'enfant dans son environnement pour cela il veille à l'hygiène des lieux où le jeune enfant exerce ses activités ; il conçoit, propose et réalise des menus équilibrés. Il contribue à l'hygiène, à la nutrition et au développement de l'enfant de moins de trois ans en diversifiant les activités d'éveil, accompagnant l'enfant dans la prise de son repas, procédant à la toilette.

Il favorise le développement, l'autonomie et l'éveil de l'enfant de plus de trois ans en réalisant les activités suivantes : surveiller et prévenir les risques liés à la prise d'autonomie de l'enfant, accompagner des activités d'éveil, animer une activité avec plusieurs enfants; et en l'accompagnant dans le vie quotidienne, et dans ses trajets.

Modalités d'évaluation :

Chaque bloc de compétence est validé par une modalité d'évaluation adaptée aux compétences techniques :

Soit par une mise en situation individuelle simulée suivie d'un entretien permettant le repérage des compétences professionnelles du candidat par l'observation de l'application de gestes et de techniques face à une situation d'emploi contextualisée. La mise en situation propose une reconstitution de la réalité de terrain.

Soit par une étude de situation professionnelle individuelle sur support écrit ou à l'oral permettant le repérage des compétences professionnelles du candidat par l'évaluation de ses capacités d'analyse et de raisonnement

Gestion des services

face à une situation d'emploi contextualisée. Le support écrit ou oral ouvre à une expression libre du candidat permettant de mettre en valeur l'ensemble de ses capacités d'analyse et de raisonnement.

Soit par une étude de situation professionnelle individuelle sur support numérique permettant le repérage des compétences professionnelles du candidat par l'évaluation de ses capacités d'analyse et de raisonnement face à une situation d'emploi contextualisée. Le support numérique permet une variété d'actions du candidat qui pourra être confronté à du texte, des images, des vidéos ou autres extraits sonores afin de proposer des situations au plus près des réalités de terrain.

BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP34691BC01 Développement de son activité professionnelle auprès de plusieurs particuliers employeurs	Développer une stratégie de recherche d'emploi dans le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile. Rechercher un emploi avec des outils de communication adaptés au secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile. Développer des actions visant à maintenir son	Étude de situation professionnelle

Gestion des services

	employabilité dans le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.	
<p>RNCP34691BC02</p> <p>Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs</p>	<p>Passer un entretien de recrutement avec un particulier employeur afin de favoriser l'embauche et d'instaurer une confiance mutuelle.</p> <p>Gérer son activité professionnelle et les relations de travail avec un ou plusieurs particuliers employeurs.</p>	<p>Étude de situation professionnelle</p>
<p>RNCP34691BC03</p> <p>Prévention et sécurité au domicile</p>	<p>Mettre en place des actions de prévention et de sécurisation de l'habitat pour assurer la sécurité des enfants et des adultes.</p> <p>Mettre en place des actions de prévention des</p>	<p>Étude de situation professionnelle</p>

Gestion des services

	<p>risques professionnels au domicile du particulier employeur ou à son propre domicile afin de sécuriser son intervention.</p>	
<p>RNCP34691BC04</p> <p>Entretien du domicile et du linge : pratiques éco-responsables</p>	<p>Entretenir le domicile.</p> <p>Entretenir le linge.</p>	<p>Mise en situation professionnelle</p>
<p>RNCP34691BC05</p> <p>Projet d'accueil et d'accompagnement personnalisé de l'enfant</p>	<p>Définir un projet d'accueil.</p> <p>Mettre en place un projet d'accompagnement personnalisé adapté aux besoins, capacités et attentes de chaque enfant et de sa famille.</p> <p>Collaborer avec la famille et les professionnels intervenant auprès de l'enfant pour assurer le suivi et la continuité de son accompagnement.</p>	<p>Étude de situation professionnelle</p>

<p>RNCP34691BC06</p> <p>Accompagnement aux actes quotidiens de l'enfant</p>	<p>Réaliser les soins du quotidien de l'enfant en l'accompagnant dans ses apprentissages.</p> <p>Aider l'enfant à se mouvoir et à se déplacer au quotidien afin d'assurer sa sécurité et son bien-être.</p>	<p>Mise en situation professionnelle</p>
<p>RNCP34691BC07</p> <p>Activités d'éveil et de socialisation contribuant au développement de l'enfant</p>	<p>Proposer des activités d'éveil et de socialisation contribuant au développement de l'enfant.</p> <p>Accompagner l'enfant dans les activités d'éveil et de socialisation</p>	<p>Étude de situation professionnelle</p>
<p>RNCP34691BC08</p> <p>Repas de l'enfant</p>	<p>Organiser les repas en collaboration avec le particulier employeur afin de garantir le bien-être de l'enfant.</p>	<p>Mise en situation professionnelle</p>

Cuisiner des plats équilibrés pour l'enfant afin de contribuer à son développement global et à sa bonne croissance.

Accompagner l'enfant dans ses apprentissages durant les repas afin de contribuer à son épanouissement et à son autonomie.

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

La certification à finalité professionnelle « Assistant Maternel / Garde d'enfants » est constituée de huit blocs de compétences.

Chaque bloc de compétences est valable à vie.

Le candidat à la certification a le choix de son parcours, il n'y a pas d'ordre de passage de blocs de compétences défini.

Chaque bloc de compétence est validé par une modalité d'évaluation adaptée aux compétences techniques.

Pour obtenir le titre à finalité professionnelle le candidat doit valider les huit blocs de compétences constituant la certification puis valider les compétences sociales et transversales du Titre dans le cadre d'un jury de certification.

Un certificat est délivré pour chaque bloc.

Un parchemin global est remis lors de l'obtention de la certification.

Gestion des services

Deux blocs de compétences liés au développement de compétences pour développer et gérer son activité professionnelle sont communs aux trois certifications visant les métiers liés aux branches professionnelles des salariés et assistants maternels du particulier employeur ; de même un bloc sur la prévention et la sécurité au domicile et un bloc sur l'entretien du domicile et du linge ont été élaborés afin que les professionnels acquièrent des compétences mobilisables sur l'ensemble des métiers de ces branches.

Au total, il y a quatre blocs communs aux certifications "Assistant maternel / Garde d'enfant", "Employé familial" et "Assistant de vie dépendance".

La cohérence de l'articulation entre les blocs de compétences et l'obtention de la totalité de la certification réside dans l'entretien avec le jury de certification en fin de parcours.

Pour l'accès à la certification par la voie de la VAE, l'entretien avec le jury s'appuie sur le dossier de validation, lui-même organisé autour des huit blocs de compétences de la certification et permettant au jury d'évaluer l'ensemble des compétences.

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

L'Assistant maternel exerce son métier dans son domicile privé seul et/ou en présence de sa famille ainsi que dans des Maisons d'Assistants Maternels (MAM).

Le Garde d'enfants exerce au domicile des parents du ou des enfants en charge. Le garde d'enfant peut également travailler alternativement dans deux domiciles différents en cas de garde partagée.

Type d'emplois accessibles :

Assistant maternel – Garde d'enfant – Auxiliaire parental

Code(s) ROME :

- K1303 - Assistance auprès d'enfants

Références juridiques des réglementations d'activité :

L'activité d'Assistant Maternel est réglementée et nécessite de posséder un agrément du Président du Conseil Départemental de son département - Loi n° 2005-706 du 27 juin 2005 (décret n° 2006-1153 du 14 septembre 2006 relatif à l'agrément). La prise en charge de l'enfant à son domicile est soumise à certaines exigences variables d'un département à un autre et peuvent concerner par exemple le droit ou non à donner le bain de l'enfant.

Les Gardes d'Enfants, salariés du particulier employeur sont soumis à un cadre réglementaire dans l'exercice de leurs fonctions : L'aide à la prise de médicaments Article L313-26 du code de l'action sociale et des familles modifié par la loi du 21 juillet 2009 n° 2009-879 art 124. « L'aide à la prise des médicaments peut [...] être assurée par toute personne chargée de l'aide aux actes de la vie courante dès lors que, compte tenu de la nature du médicament, le mode de prise ne présente ni difficulté d'administration ni apprentissage particulier. »

VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Le niveau d'étude n'est pas un prérequis obligatoire et IPERIA préconise aux organismes de formation d'être attentif à certains indicateurs tels que le projet professionnel, les motivations, la représentation du métier, l'esprit d'initiative, la compréhension des consignes et la transmission d'informations compréhensibles à l'oral comme à l'écrit, la résolution de calculs simples (gérer un petit budget, faire des courses, mesurer des quantités pour les repas), l'identification de ses disponibilités horaires, mobilité (permis de conduire ou autre moyen de locomotion).

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Un jury de délivrance de la certification professionnelle est composé, quel que soit la voie d'accès, d'un salarié, d'un employeur et d'un délégué à la certification d'IPERIA l'Institut, Président du jury.
En contrat d'apprentissage	X		Un jury de délivrance de la certification professionnelle est composé, quel que soit la voie d'accès, d'un salarié, d'un employeur et d'un délégué à la certification d'IPERIA l'Institut, Président du jury.
Après un parcours de formation continue	X		Un jury de délivrance de la certification professionnelle est composé, quel que soit la voie d'accès, d'un salarié, d'un employeur et d'un délégué à la certification d'IPERIA l'Institut, Président du jury.

En contrat de professionnalisation	X		Un jury de délivrance de la certification professionnelle est composé, quel que soit la voie d'accès, d'un salarié, d'un employeur et d'un délégué à la certification d'IPERIA l'Institut, Président du jury.
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Un jury de délivrance de la certification professionnelle est composé, quel que soit la voie d'accès, d'un salarié, d'un employeur et d'un délégué à la certification d'IPERIA l'Institut, Président du jury.

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles,

Gestion des services

certifications ou habilitations : Oui

Certifications professionnelles, certifications ou habilitations en équivalence au niveau européen ou international :

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en équivalence :

N° de la fiche	Intitulé de la certification professionnelle reconnue en équivalence	Nature de l'équivalence (totale, partielle)
RNCP17799 (/recherche/rncp/17799) Employé Familial	Employé Familial	Partielle
RNCP17800 (/recherche/rncp/17800) Assistant de Vie Dépendance	Assistant de Vie Dépendance	Partielle

Liens avec des certifications et habilitations enregistrées au Répertoire spécifique :

BASE LÉGALE

Date de décision	29-06-2020
Durée de l'enregistrement en années	3

Gestion des services

Date d'échéance de l'enregistrement

29-06-2023

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Nombre de certifiés à la suite d'un parcours vae	Taux d'insertion global à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)
2019	220	70	64	46
2018	503	179	70	58

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Liste complète des organismes préparant à la certification

(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/edition/exportPartenaireSp/20086/true>)

Certification(s) antérieure(s) :

N° de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
RNCP17914 (/recherche/rncp/17914)	RNCP17914 - Assistant(e) maternel(le) / Garde d'enfants

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Gestion des services

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation
(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/documentDownload/20086/131704>)